



AXE 2 – Parcours professionnel

Préparation au concours d'éducateur PJJ

Epreuve écrite d'admissibilité

Date et horaires

12 et 13 février 2018

Durée

12 heures

École organisatrice

École nationale de protection
judiciaire de la jeunesse (ENPJJ)

Lieu

Pôle Territorial de Formation

Grand-Est

201, Avenue Pinchard
54100 NANCY

Responsable de session

Myriam PETREL

Contact

Myriam.petrel@justice.fr

Public visé

Candidats inscrits au concours
d'éducateurs interne et externe

Intervenants

Formateurs du PTF

Date limite de réception des candidatures

8 janvier 2018

Présentation

La promotion sociale est un axe prioritaire pour la PJJ.

Épreuve commune aux concours externe et interne, l'étude de situation s'appuie sur des documents assortie de questions liées aux sciences humaines, sociales et juridiques. Cet exercice impose au candidat de se placer dans la situation d'un professionnel. Il s'agira alors de mettre en œuvre simultanément compétences et qualité d'analyse dans les solutions proposées.

Cette formation s'adresse aux personnels inscrits au concours d'éducateur à la PJJ comportant une épreuve écrite d'admissibilité.

Objectifs

- Utiliser ses compétences et ses connaissances.
- Répertorier les informations importantes et élaborer un plan.
- Analyser, rédiger, synthétiser.
- Gérer le temps.
- Être rigoureux et méthodique.

Contenu

- Analyse de situations professionnelles.
- Construction d'une argumentation étayée.
- Aide méthodologique et conseils pratiques personnalisés.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Travail en binômes ou en sous-groupe.
- Exercices.